

Mémo :

Par mesure de sécurité, l'entrée des exposants se fera uniquement :

- rue du Bourg (par la rue du Buisson).
- rue des Bouvettes (par la rue Robert Goupil).

Placement des exposants à partir de 6h.

Le vendeur pourra laisser son véhicule derrière son stand si celui-ci correspond à la longueur de son emplacement.

Chaque participant s'engage à laisser son emplacement dans l'état de propreté initiale et à reprendre toutes ses marchandises et objets qui ne seront pas vendus.



DEMANDE INSCRIPTION AU VIDE-GRENIERS DE LE BARDON DU 2 JUIN 2019

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Représentant la société / l'association :

N° de registre du commerce / des métiers : de

Adresse :

CP : Ville :

Tél :

Titulaire de la pièce d'identité n°

Délivrée le par

Déclare sur l'honneur :

- ne vendre que des objets personnels et usagés (article L 310-2 du Code de commerce)
- ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile pour les particuliers (article R321-9 du Code Pénal).
- tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés pour les professionnels (article 321-7 du Code du Commerce)

⇒ Placement des exposants à partir de 6h

⇒ Le vendeur pourra laisser son véhicule derrière son stand si celui-ci correspond à la longueur de son emplacement.

⇒ Chaque participant s'engage à laisser son emplacement dans l'état de propreté initiale et à reprendre toutes ses marchandises et objets qui ne seront pas vendus.

Ci-joint, pour un emplacement de mètres, un règlement de 2€ x ml =€, par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC. La mairie ne remboursera aucune réservation sauf cause exceptionnelle.

Emplacement souhaité, sous réserve de la disponibilité de la place :

Date et Signature :

02 38 44 33 06

Tarif : 2 € ML

Paiement à la réservation du stand à partir du 3 mai 2019 auprès de la mairie



Structure gonflable, animations, expositions buvette et restauration

Organisé par la mairie et les associations du Bardon

VIDE-GRENIERS

Le Dimanche 2 juin 2019

